

Soyons ambitieux tous ensemble,

pour garantir une société ouverte et bienveillante.

Soyons force de proposition,

par des projets innovants, répondant aux nouvelles attentes qui émergent.

Gardons notre capacité à nous mobiliser collectivement,

pour la défense des droits des personnes qui sont laissées avec leur famille dans des situations de grande fragilité, par absence d'un environnement adapté.

Aujourd'hui, plus de 600 personnes de tout âge, sont accueillies dans nos structures et services, encadrées par plus de 400 professionnels.

Vous avez besoin de soutien, de conseils, de renseignements, prenez contact avec l'association.

Adresse : **408 rue des Remparts
69400 Villefranche sur Saône**

Mail : **accueilagivr@agivr.asso.fr**

Tél. : **04 74 65 40 43**

Site : **www.agivr.asso.fr**

ADHÉRER & NOUS SOUTENIR

1. J'adhère aux actions de l'AGIVR

J'envoie mon chèque d'adhésion d'un montant de 80 €, à l'ordre de l'AGIVR, à son adresse postale.

Je deviens adhérent pour un an. Je reçois le journal associatif (1 publication/an) à mon adresse.

2. Je souhaite aider l'AGIVR

• J'envoie mon chèque de don, à l'ordre de l'AGIVR, à son adresse postale.

• En tant qu'entreprise, je reverse 13% de ma taxe d'apprentissage à l'AGIVR.

(Paiement en ligne sur notre site internet www.agivr.asso.fr)

Je recevrai un reçu fiscal, afin de bénéficier d'une déduction d'impôts (selon la loi de déduction en vigueur).

**Nous vous remercions pour votre
générosité.**

Investissements et legs

Depuis sa création en 1957 par des parents et amis d'enfants handicapés mentaux, avec le soutien des pouvoirs publics et la générosité du public, l'association a pu :

- ouvrir des lieux d'accueil,
- proposer des accompagnements,
- répondre aux attentes des familles.

Beaucoup a déjà été fait, mais beaucoup reste à faire.

Nous voyons encore trop de situations dramatiques, par manque de solutions.

En réalisant un don ou un legs, vous participez à part entière aux investissements de l'association et vous aidez de manière concrète et immédiate à faire aboutir nos nombreux projets.

L'association est habilitée à recevoir des donations et des legs.

Parlez-en à votre notaire !

Association de bienfaisance loi 1901 J.O. du 2/08/1957, œuvrant dans le champ de l'action sociale et solidaire.

Affiliée à l'UNAPEI, première fédération nationale d'associations de défense des intérêts des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles, **association reconnue d'utilité publique par décret du 30/08/1963.**



Beaujolais Val de Saône Handicap

**Association engagée aux côtés
des personnes en situation de handicap et
de leurs familles.**



agir
agir
agir
agir
agir
agir
agir

Permettre une vie digne, sans jugement et dans le respect de l'histoire familiale.



S'inscrire avec conviction et force dans le parcours de vie, de la petite enfance au grand âge.

Rechercher le meilleur accompagnement, au plus près des attentes et des besoins exprimés.

Rechercher l'auto-détermination.

Favoriser l'inclusion dans notre société et l'accompagnement à la vie sociale.

Défendre la citoyenneté à part entière.

Proposer un accompagnement sur notre territoire Beaujolais - Val de Saône, éviter le déracinement et ne laisser personne sans solution.

163 Pôle Enfance Education

places

- PLATEFORME à Petits Pas (Plateforme d'accueil des troubles des interactions précoces de 0 à 6 ans), sur Villefranche
- PLATEFORME PCO TND (Plateforme de Coordination & d'Orientation pour les Troubles du Neuro-Développement)
- CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), sur Villefranche et Tarare
- IME Les Grillons (Institut Médico Éducatif), sur Villefranche et Belleville

223 Pôle Travail

places

- SOL'ACT : ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et EA (Entreprise Adaptée), sur Villefranche et Belleville



valeurs
valeurs
valeurs
valeurs
valeurs

parcours de vie

201 Pôle Habitat, Accompagnement et Accueil

places

- ACCUEILS DE JOUR, sur Villefranche et St Didier sur Beaujeu
- HABITATS, sur Villefranche et St Clément de Vers
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), sur Villefranche et Beaujeu

110 Pôle Habitat et Soins

places

- RÉSIDENCE La Claire et ACCUEIL DE JOUR, sur Limas
- RÉSIDENCES : La Collinière, Les Peupliers, Les Vignes, sur Anse

La solidarité, l'écoute, l'ouverture, le soutien, le respect des choix affectifs, le respect des croyances, la tolérance, le désintéressement, l'intégrité, le bénévolat et l'humanisme participent à définir **les engagements et les actions de l'AGIVR.**

La primauté de la personne, de sa dignité, de son respect, de son intégrité, de son identité, dans ce qu'elle a d'unique et de singulier, guide **l'éthique de l'association** et en est le **fondement.**

